

Schwert, Bobschalt Warmington

en	BRE	DJ	BF	BL	KN	a/a
Date						
OFFICE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES						
1 8. FEB. 1992						
Ref.	1370.1 1513.1					

z.k.
Berne, le 7 février 1992Note**Phase multilatérale de la Conférence sur le Proche-Orient: "follow-up" de la Conférence de Moscou****Note à:** Monsieur l'Ambassadeur Hoffmann, DFAE/DOI

Copie à: DFAE: MM. J.-F. Giovannini (DDA), A. Ritz (DP III), L.-J. Touron (SEF)
DMF: M. F. Godet (SG)
bff, jek, ari, zos, gjd, wys, ric, red, heb; imb, hen

En vue du "follow-up" de la Conférence de Moscou, nous vous faisons part des remarques suivantes:

1. Les discussions de Moscou ont montré que la question de la participation des Etats extra-régionaux se posait de manière différente selon les groupes de travail. Dans le groupe "arms control and security", une participation des non-régionaux semble se heurter à une certaine réticence des américains, qui souhaitent trancher la question de cas en cas. Dans les autres groupes (développement économique, eau, environnement, réfugiés), la situation est plus ouverte. La co-présidence semble en effet en faveur d'un rôle plus actif des non-régionaux.
2. Dans le groupe de travail "arms control", la Suisse a fait une intervention pour offrir ses bons offices et indiquer sa disponibilité pour accueillir une réunion ultérieure du groupe. De notre point de vue, une participation suisse à ces discussions serait en effet souhaitable, en particulier pour ce qui est du domaine des armes ABC. En ce qui concerne la problématique du contrôle des exportations d'armements conventionnels et ABC, nous pensons cependant que le moment venu, la co-présidence se prononcera de toute manière en faveur d'une participation des non-régionaux. En raison de l'intérêt prononcé des délégations non-régionales pour une participation dans ce groupe et des nombreuses offres visant à organiser des rencontres ultérieures sur ce thème, nous ne sommes pas certains que la contribution suisse pourra être la plus effective dans ce groupe. Vu également notre poids relativement négligeable dans ces questions, nous sommes d'avis qu'une concentration des efforts de la Suisse sur le thème de la sécurité et du contrôle des armements au Proche-Orient n'est pas appropriée.
3. L'apport de la Suisse pourrait en revanche être plus perceptible au sein d'autres groupes de travail, et en particulier du groupe "développement économique". Dans ce contexte, l'approche adoptée par des pays comme l'Autriche ou la Norvège (respecti-



- 2 -

vement candidats pour accueillir les groupes "eau" et "réfugiés") semble mettre ces derniers dans une position de départ relativement plus solide. Une participation active aux discussions consacrées aux questions économiques pourrait nous permettre d'exercer une certaine influence dans la recherche de solutions aux problèmes économiques de la région. Dans le cas contraire, les décisions financières qui pourraient être prises dans ce domaine dans le cadre du processus de paix pourraient nous contraindre, pour des raisons d'ordre politique, à nous y associer sans avoir été impliqués auparavant.

Dans cette perspective, une intervention auprès des Etats-Unis nous semble se justifier. Une telle intervention permettrait de confirmer notre intérêt de principe à une contribution active dans la phase multilatérale de la Conférence sur le Proche-Orient. Nous sommes cependant d'avis que cet intérêt devrait être exprimé de façon générale, afin que nous puissions garder toutes les options ouvertes à ce stade, et non pas exclusivement pour les questions relatives au contrôle des armements et à la sécurité au Proche-Orient.

Nous serions également heureux de prendre part, le moment opportun, à une réunion de coordination interne visant à discuter des objectifs de la participation suisse au processus de paix sur la base des données nouvelles et à définir les moyens nécessaires à leur mise en oeuvre.



Nicolas Imboden